



DEVENEZ

CHEF.FE DE DIVISION - INFRASTRUCTURE SERVICE DU GÉNIE

Concours 26-124



| 32,5 heures par semaine

Sous l'autorité du directeur du Service du génie, la personne titulaire planifie, coordonne et supervise les activités de la Division des infrastructures ainsi qu'une équipe de chefs de projets responsables de la réalisation de projets d'infrastructures municipales, incluant les travaux de réfection de trottoirs et de bordures. Elle assure la gestion de projets, de leur conception à leur mise en œuvre, notamment par la réalisation d'études, la préparation d'appels d'offres, l'accompagnement dans l'élaboration des plans et devis et le suivi des travaux. Elle agit également à titre de conseiller stratégique auprès de la direction, mais également auprès des Services du génie et travaux publics.

Elle coordonne les démarches auprès des instances gouvernementales pour l'obtention des autorisations et des aides financières, veille à l'arrimage des projets avec la capacité des réseaux et contribue aux orientations de gestion des actifs.

Elle représente la Ville dans le cadre de négociations de protocoles d'entente avec divers partenaires, notamment le CN, le MTMD, Hydro-Québec et le MELCCFP, ainsi qu'avec des entreprises privées.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Agit à titre d'expert technique principal auprès du directeur du Service du génie, de la direction générale et des équipes concernées pour soutenir la planification, la priorisation et la réalisation des projets d'infrastructures municipales, notamment en matière d'aqueduc, d'égouts, de voirie, de stations de pompage et d'ouvrages municipaux;
- Participe à l'élaboration des orientations stratégiques et des plans directeurs liés aux infrastructures municipales;
- Soutient l'équipe dans la planification et la conception des projets en proposant des solutions adaptées aux réalités opérationnelles et aux enjeux techniques;
- Assure la planification, la coordination et le suivi des projets d'infrastructures relevant de la Division, en veillant au respect des échéanciers, des budgets, de la qualité des ouvrages et des objectifs établis;
- Effectue les suivis requis auprès des entrepreneurs, consultants, organismes gouvernementaux et partenaires impliqués, et supervise les contrats des services professionnels et de construction jusqu'à la clôture des mandats;
- Supervise la préparation des documents d'appel d'offres, le suivi des mandats confiés aux firmes de génie-conseil ainsi que les étapes de conception, de préparation des plans et devis, de surveillance et de réalisation des travaux, et formule les recommandations requises quant à l'octroi des contrats;
- Participe à l'élaboration, à la mise à jour et au suivi du Programme quinquennal d'immobilisations (PQI) relativement aux projets d'infrastructures municipales;
- Assure une vigie de l'état des infrastructures et recommande les interventions nécessaires en matière de maintien d'actifs, de réfection ou de remplacement;
- Représente la Ville lors de négociations, de rencontres de coordination, de comités de



travail et de démarches auprès des organismes gouvernementaux, services publics, promoteurs, consultants et partenaires institutionnels, notamment pour l'obtention des autorisations, certificats et aides financières requis;

- Prépare et présente les rapports, analyses, recommandations, états d'avancement, rapports de gestion et redditions de comptes destinés aux instances décisionnelles de la Ville et aux programmes d'aide financière;
- Participe au recrutement, à la sélection, à l'évaluation de la performance et au développement des compétences du personnel;
- Élabore les prévisions budgétaires de la Division et assure une gestion rigoureuse des ressources financières, matérielles et techniques, incluant le contrôle des dépenses d'exploitation et des budgets d'immobilisations;
- Assure la gestion de l'ensemble du personnel de la division
- Assure une communication proactive auprès de la population relativement aux travaux majeurs et aux impacts sur les citoyens;
- Effectue toute autre tâche connexe requise par son supérieur immédiat.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme en génie civil d'une université reconnue et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ).
- Un minimum de dix années d'expérience pertinentes dans la gestion de travaux d'infrastructure et de gestion de projets y incluant la préparation de devis préférablement dans le milieu municipal;
- Doté d'une vision stratégique, apte à synthétiser et trouver rapidement des solutions à des problèmes complexes, optimisation de la conception VS coûts;
- Être capable de travailler en équipe et de rallier les gens à un objectif commun jusqu'à sa réalisation;
- Capacité de rédaction éprouvée, habile communicateur, fait preuve de courtoisie, tact et diplomatie;
- Aptitude à lire, à corriger et à élaborer des plans et devis et à appliquer différents règlements relatifs aux champs d'activité sous sa responsabilité;
- Possède les autres qualités et aptitudes suivantes : leadership, initiative, autonomie, capacité à négocier;
- Possède des aptitudes et habiletés à l'égard de standard élevé en matière de service à la clientèle;
- Maîtrise des outils informatiques nécessaires à l'accomplissement des tâches;
- Possède un permis de conduire de classe 5.

RÉMUNÉRATION ET HEURES DE TRAVAIL

L'échelle salariale associée à ce poste varie de **117 277\$ à 137 973\$**, et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

La semaine régulière de travail est d'une durée de **32,5 heures**.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae avant le **23 octobre** prochain au : <https://www.st-hyacinthe.ca/ville/emplois>.

Dans le but de s'assurer que les candidats puissent remplir les exigences normales rattachées à ce poste, ils doivent accepter de se soumettre aux entrevues, aux tests d'aptitudes et de connaissances ou toute autre vérification requise. Les exigences normales sont celles qui



sont présentées dans la section « exigences du poste » du présent concours.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques.

L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

